

14.—Détail de l'aide financière accordée aux chemins de fer jusqu'au 31 décembre 1930.

Par le gouvernement fédéral.		Par les gouvernements provinciaux.	
	\$		\$
Subsides en argent.....	118,600,799	Subsides en argent.....	33,210,615
Prêts.....	15,142,633	Total.....	33,210,615
Payé au gouvernement de Québec.....	5,160,053	Par les municipalités.	
Coût des lignes cédées au C.P.R.....	37,790,025	Subsides en argent.....	12,988,128
Total.....	176,693,510	Total.....	12,988,128
		Grand total.....	222,892,253

15.—Obligations des chemins de fer garanties par le gouvernement fédéral et par les gouvernements provinciaux, 31 décembre 1930.

Garants.	Garantie effective au 31 déc. 1930.
	\$
Nouveau-Brunswick.....	917,000
Ontario.....	7,859,998
Manitoba.....	3,000,000
Saskatchewan.....	17,904,062
Alberta.....	18,394,428
Colombie Britannique.....	45,186,001
Total, par les gouvernements provinciaux.....	93,261,489
Gouvernement fédéral.....	63,422,854 ¹
Grand total.....	731,486,343

¹Ne comprend pas \$216,207,142 d'obligations perpétuelles et d'actions garanties du Grand Tronc, dont les intérêts et dividendes sont garantis par le gouvernement, ni les obligations garanties détenues par le gouvernement.

Accidents de chemin de fer.—Le tableau 16 montre le nombre de voyageurs, employés et autres tués ou blessés dans des accidents de chemin de fer de 1915 à 1930, et le tableau 17 donne une analyse de ces accidents pour 1928-1930. Entre 1915 et 1930, le nombre de personnes tuées dans des accidents de trains seulement a augmenté de 59, ou 16.1 p.e., et celui de blessés, de 1,114, ou de 70.6 p.e., les augmentations aux passages à niveau étant dues en plus grande partie à l'inattention des automobilistes, (47 tués et 302 blessés). Le nombre de personnes blessées en d'autres accidents (cantonniers, usiniers, etc.), a augmenté de 1,583 en 1915 à 8,371 en 1930. Il est impossible de comparer la gravité des blessures, mais il est probable que la législation sur les compensations aux accidentés a eu pour résultat de faire établir un relevé beaucoup plus complet qu'autrefois des accidents de toute nature.

16.—Voyageurs, employés et autres tués ou blessés sur les chemins de fer, exercices terminés le 30 juin 1915-1919 et années 1919-1930.

NOTE.—Pour les années 1883 à 1914, voir l'Annuaire du Canada, 1922-1923, p. 651.

Année.	Voyageurs.		Employés.		Autres.		Totaux.	
	Tués.	Blessés.	Tués.	Blessés.	Tués.	Blessés.	Tués.	Blessés.
1915.....	17	336	115	2,573	247	362	379	3,271
1916.....	20	309	174	4,332	274	337	468	4,978
1917.....	24	438	209	4,596	219	401	452	5,435
1918.....	32	344	178	5,352	200	393	410	6,089
1919.....	36	307	174	5,432	176	412	386	6,151
1919 (31 déc.).....	34	392	197	6,349	209	476	440	7,217
1920.....	29	481	167	7,719	197	480	393	8,680
1921.....	5	259	156	6,583	193	394	354	7,236
1922.....	11	369	122	8,361	208	517	341	9,247
1923.....	15	437	167	9,382	165	539	347	10,358
1924.....	19	432	127	8,862	216	514	362	9,808
1925.....	5	401	105	8,256	199	642	309	9,299
1926.....	20	446	127	10,622	312	638	459	11,706
1927.....	14	569	131	11,057	256	695	401	12,321
1928.....	15	389	140	12,626	352	790	507	13,805
1929.....	20	551	118	12,483	293	809	431	13,843
1930.....	15	548	103	9,678	345	837	463	11,063